

► **Compte-rendu de la réunion**

06.04.2017

---

**Groupe de travail « Best Address » du 06.04.2017 – Comité de concertation du Registre national**

---

**Présences** : la liste des participants est jointe en annexe.

**Votre correspondant**: Vincent Vandekerckhoven

**T**: 02 518 22 74

**E-mail**: Vincent.Vandekerckhoven@rrn.fgov.be

**F**: -

---

**Ordre du jour**

L'ordre du jour de la réunion:

1. Question-Réponse concernant la proposition de structure
2. Modalités/Prochaine étape

**Compte-rendu**

La **réunion du 06/04** avait pour but de présenter plus en détail le projet de nouvelle structure et de répondre aux questions et remarques des participants. Voici les principaux points évoqués :

- Les champs facultatifs : explications générales concernant l'application des champs facultatifs.
- Le champ d'application : la nouvelle structure sera bien applicable pour toutes les nouvelles inscriptions. La nouvelle structure intègre en effet les codes actuels pour les Régions wallonne et bruxelloise et le code Crab pour la Région flamande.
- La place du champ « Index » dans la nouvelle structure : les anciennes informations concernant l'index ne vont pas disparaître.
- Caractère rétroactif du code rue : cela dépend de la région. Les codes actuels restent d'application pour les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale. Pour la Région flamande, le code Crab établi dans le cadre d'un décret des autorités flamandes est d'application au RN. Les solutions implémentées dans le futur dans les régions wallonne et bruxelloise seront intégrées à la structure Best Address.
- Quid du format du code région : cela dépend de ce qui est prévu au niveau de chaque région. Pour les régions wallonnes et Bruxelles-Capitale, les anciens codes RN restent d'application tant qu'une nouvelle solution n'est pas proposée.
- Quid du lay-out pour les mutations : il est conseillé aux firmes informatiques et aux communes d'adapter leurs programmes et lay-out pour le 01/2018 car il y aura bien un impact à ce niveau.
- Quid de l'opportunité de la participation de Bpost à ce groupe de travail compte tenu de son rôle dans le dossier : certaines communes bruxelloises présentes à la réunion indiquent qu'elles ont l'impression de devoir faire le travail d'enregistrement et d'inventaire à la place de Bpost dans ce dossier et que cela représente une charge de travail importante. Le RN indique que cela dépend de ce qui est prévu et décidé au niveau régional et pas du RN.

- Quid de l'organisation des élections : rien ne change concernant les convocations des électeurs sur la base du RN.
- Quid de la longueur des codes d'adresse : la structure actuelle au RN prévoit 32 caractères mais la nouvelle structure passera à 70. La question de la compatibilité avec les standards de Bpost est posée (risque de refus de livraison car code trop long). Le RN indique qu'il continuera à fournir des données sur la base des informations dont ils disposent de la part des régions. D'autre part, Bpost participe au groupe fédéral et est donc au courant de la nouvelle structure et de ses implications. Le représentant de la commune de Leuven indique qu'il demande régulièrement l'avis et les instructions de Bpost concernant les nouvelles adresses ou les adresses longues et qu'il ne rencontre alors aucun problème de livraison et de compatibilité.
- Qui des possibilités d'adresses abrégées : le RN indique que les adresses légales sont les adresses entières sur la base de ce que décident les conseils communaux, compétents pour les adresses.

Informations complémentaires :

- L'intégrateur de service de la Région de Bruxelles-Capitale, le CIRB, indique qu'un groupe de travail régional a été mis en place à l'initiative du CIRB dans le cadre de Best Address dans le but de créer un registre d'adresses régional (Urbis). Les discussions avec les communes portent actuellement sur la nature des données à mettre dans ce registre et sur la manière de les charger.
- Le CIRB indique que la firme informatique CIVADIS attend davantage d'informations et de précisions avant de prévoir des adaptations pour leurs programmes. Le RN informe qu'une réunion avec les firmes informatiques est prévue le 12/04 et qu'aucune remarque ou question n'a été communiquée par CIVADIS jusqu'à présent.

La prochaine étape prévoit de présenter un projet définitif de structure au groupe de travail fédéral normalement pour fin juin. Le RN propose dès lors de se réunir à la suite des prochaines du groupe fédéral en fonction de l'évolution du dossier. Entre-temps, il est demandé aux participants d'envoyer leurs questions et remarques en vue de préparer cette échéance.

-----  
-----  
----

**Annexe : Liste des participants**
**Groupe de travail « Best Address » - Comité des utilisateurs du Registre national 06.04.2017**

1		Marc Ruymen	✓
2	DGIP	Stefan Van de Venster	✓
3		Etienne Van Verdegem	✓
4		Vincent Vandenkerkhoven	✓
5		BCSS	DEMOL Mark
6	BOSA DG TD	VANPOECKE Luc	✓
7	BOSA DG TD	D'HONDT Liesbet	-
8	BOSA DG TD	NICHELSON Simon	✓
9	Brulocalis	NIKOLOVA Nikolova	-
10	CIRB	DU MORTIER François	✓
11	Communes - Anderlecht	SCHOONJANS Jean-Paul	✓
12	Communes - Anderlecht	HELLINX Gregory	✓
13	Communes - Antwerpen	MEYERS Annick	✓
14	Communes - Charleroi	BANGELS Bernadette	exc.
15	Communes - Charleroi	DELMOTTE Roger	exc.
16	Communes - Deinze	VANDENBRANDE Joost	exc.
17	Communes - Jette	GEHU Sophie	✓
18	Communes - Jette	VERSCHOREN Yves	✓
19	Communes - Jette	ROBIN Klara	✓
20	Communes - Koekelberg	BERGER Gaëlle	✓
21	Communes - Leuven	VAN NUFFELEN Ingrid	✓
22	Communes - Namur	AKTAS Erol	✓
23	GAPEC	ADRIAENSSENS Danielle	exc.
24	Informatie Vlaanderen	VANLISHOUT Siegfried	✓
25	Informatie Vlaanderen	LAPORTE Jan	✓
26	SPF Economie/BCE	DE CLERCQ Ann	✓
27	SPF Economie/BCE	DISCART Miguel	✓
28	SPF Finances	DEWEWEIRE Alain	✓
29	VVSG	VAN HAL Ward	✓